

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.)

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du jeudi 5 octobre 2023

Présidence : Monsieur Frédéric Broillet

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.),

vu le préavis du comité directeur n° 02/2023,

entendu le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

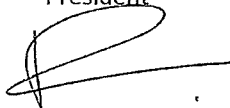
d'accepter le budget de l'AIEJ pour l'année 2024, lequel présente un excédent de revenu de CHF 1'425.00

Ainsi délibéré en séance du cinq octobre deux mille vingt-trois.

Pour le Conseil de l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (A.I.E.J.)

Frédéric Broillet

Président



Catherine Fridell

Secrétaire

